

FONCIER
AMÉNAGEMENT



Département de La SARTHE

Commune de FILLE

"Le Clos de l'Ecusson"

PROVISOIRE

PLAN DE BORNAGE

Lot n° 38

Echelle : 1/250



Section AK n°

Superficie : 400 m²

Surface de plancher : 240m²

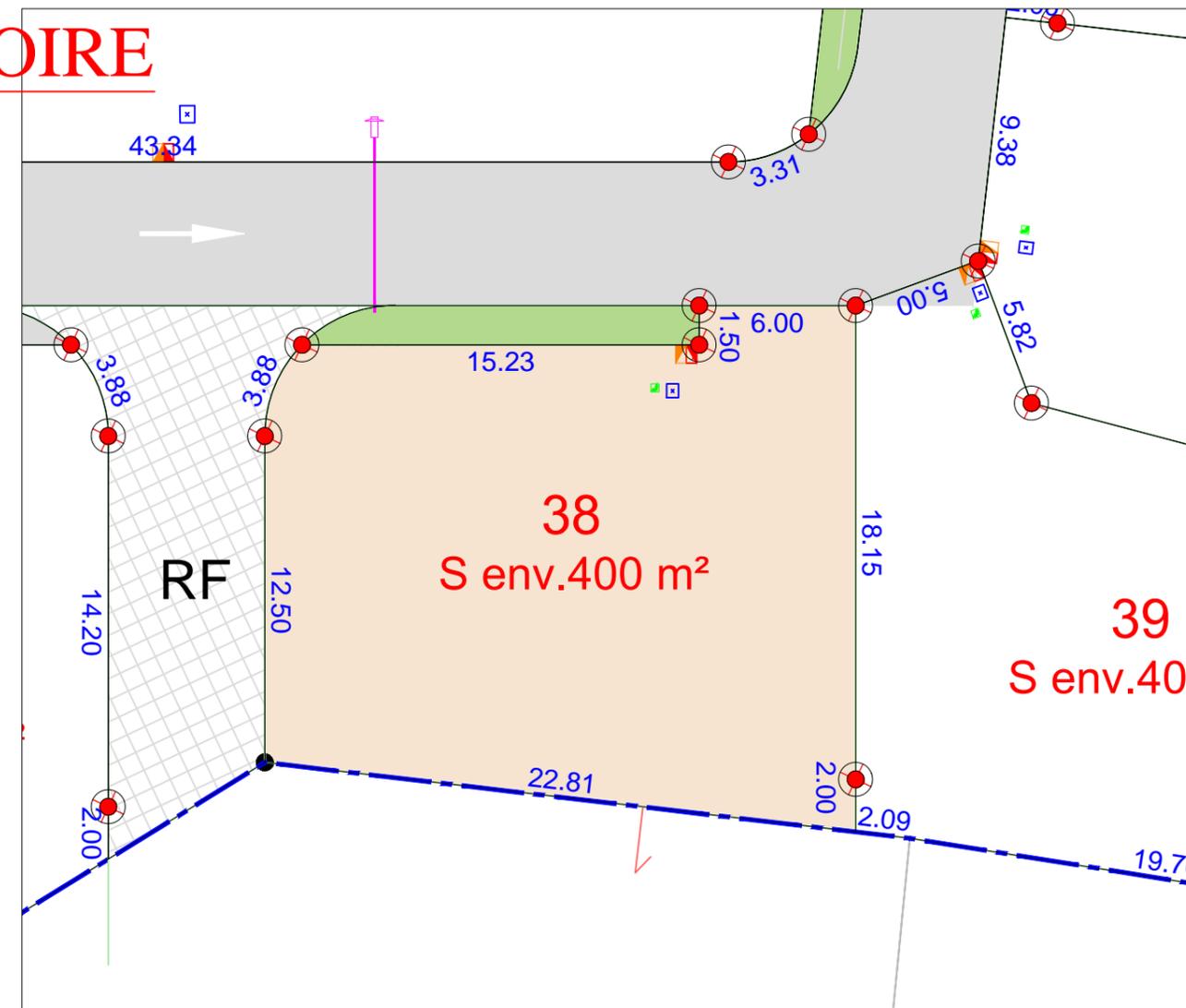


PLAN DE COMPOSITION

Echelle 1/1000

Maitre d'Ouvrage : FONCIER AMENAGEMENT
3, Rue René Hatet - Appt n°002
72000 Le Mans
Tél. 02.43.86.64.76

Géomètre-Expert : Cabinet LOISEAU
SELARL de géomètres-Experts
13 bis rue Jean Gremillon
72000 LE MANS
Tél : 02.43.23.38.10 fax : 02.43.41.42.06



regard préfab. 30x30 mutualisée TELECOM+FIBRE

citerneau

coffret ENEDIS BT

coffret Gaz

boîte de branchement EU

Borne OGE plaquette nouvelle

Borne OGE ancienne

Borne en pierre

candélabre

limite du lotissement

cheminement piéton sable stabilisé

lots

espaces verts

voirie (finition enrobé noir)

N.B: La position des branchements et des réseaux est indicative.

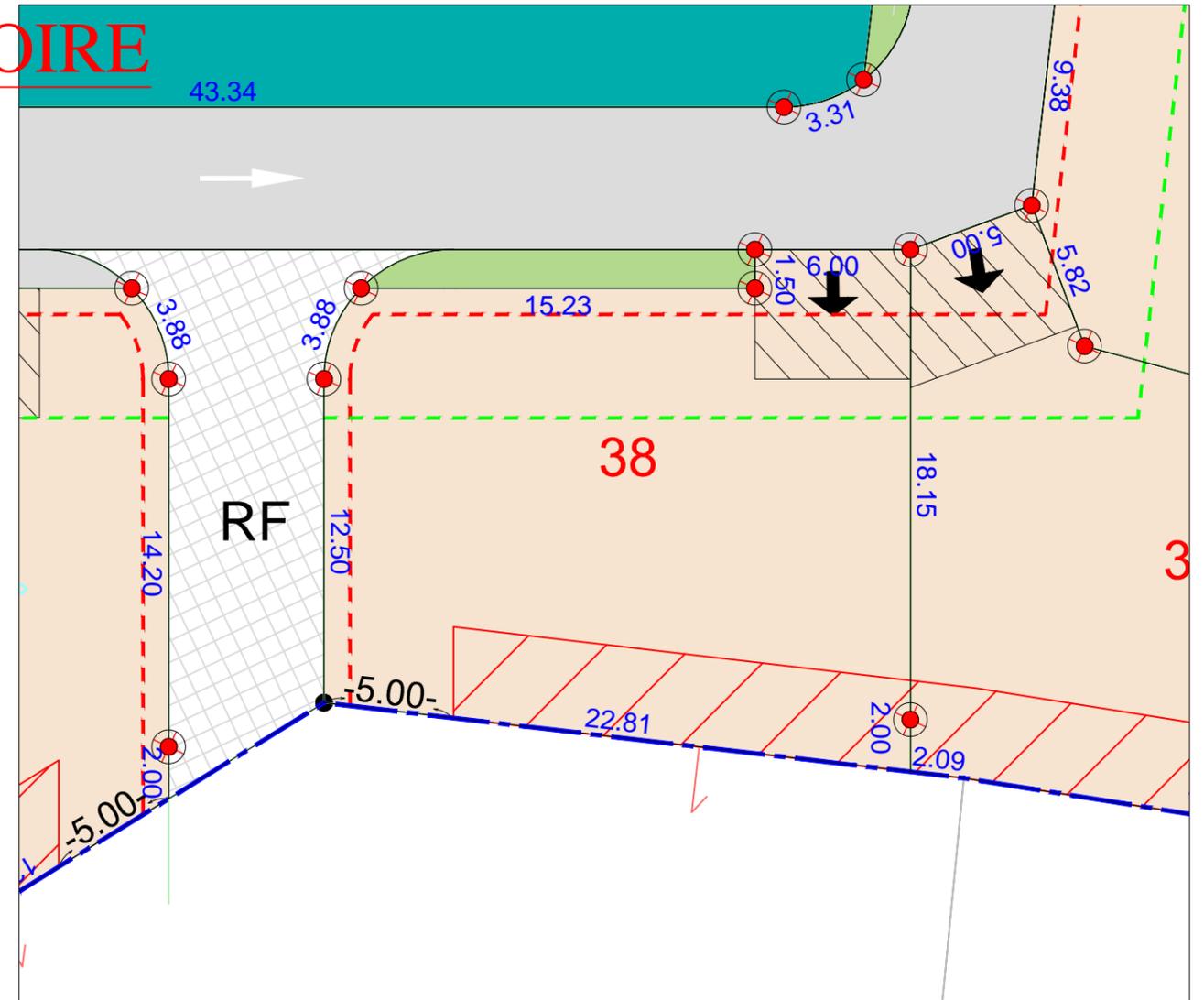
Etabli le 2 février 2021

Règlement Graphique
Lot n° 38
 Echelle : 1/250

NB: Les dispositions sur le règlement graphique se rajoutent aux dispositions du règlement du PLU en vigueur.



PROVISOIRE



-  haie à créer à la charge de l'aménageur
-  accès obligatoire
-  zone d'implantation des abris de jardin
-  zone non constructible
-  recul des habitations à 1m mini
-  recul des garages à 5m mini
-  arbre

NB: le règlement graphique est issu du PA10 du
 Permis d'Aménager modificatif
 n°PA 072 133 18 Z0002 M01
 (arrêté du 11 août 2020)

Etabli le 2 février 2021